

Robes de Mariées en Soie

FR. 21.70

et au dessus, 14 mètres, franco à domicile. Echantillons pour faire son choix. La maison envoie aussi des échantillons de la « Soie Henneberg », en noir, en blanc et couleurs, pour blouses et robes, à partir de 95 centimes jusqu'à 23 fr. 30 le mètre.

Véritable seulement si elle est achetée directement de ma maison
G. HENNEBERG, fabricant de soieries à ZURICH

GRANDS MAGASINS du BAZAR CENTRAL

Vis-à-vis du Temple du Bas

SALON DE MODES

EXPOSITION DE MODÈLES

GRAND ASSORTIMENT A TOUS LES RAYONS

BEAU CHOIX DE POUSETTES

ON DEMANDE

une personne d'un certain âge, pour faire un ménage de campagne chez un veuf et soigner un jardin. S'informer du n° 397 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande, pour une dame seule, une personne de confiance, sachant faire la cuisine, et ayant servi dans des ménages soignés. S'adresser rue St Honoré 5, au premier.

On cherche, pour le Val-de-Travers, une servante honnête et active, connaissant les travaux de cuisine. Gage 20 fr. par mois. S'adresser au magasin de coiffure Zorn-Hirt, rue du Seyon, Neuchâtel.

On cherche, pour tout de suite, une jeune fille pour faire tous les travaux d'un ménage. Salaire 20 fr. par mois. Cuisine populaire, Place du Marché.

On demande une jeune fille, brave et honnête, sachant cuire, et faire les travaux du ménage. S'informer du n° 365 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le 1^{er} mai, on cherche une domestique sachant cuire et connaissant les travaux d'un ménage soigné. Bon gage. S'adr. Orangerie 8, au second.

EMPLOIS DIVERS

On demande, pour tout de suite, deux bons ouvriers: un charpentier et un menuisier. S'informer du n° 409 au bureau de la Feuille d'avis.

Un jeune instituteur

diplômé et en fonctions depuis 4 ans, voulant se perfectionner dans le français, cherche accueil dans une bonne famille à Neuchâtel. En échange de sa pension, il aimerait donner des leçons de piano et d'allemand. Adresser les offres à A. Wild, instituteur, à Altstätten (St-Gall).

Place vacante

Homme sérieux, marié, est demandé comme commissionnaire dans un bureau de la ville. Doit soigner les emballages, nettoyages de locaux et autres petits travaux de bureau. Traitement 1200 fr. par mois. S'adresser par écrit sous P. S. 407 au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME

de 16 ans (Soleurois), de bonne famille, qui a déjà été une année dans la Suisse française, désire se placer dans un hôtel ou dans une pâtisserie, à Neuchâtel, comme garçon de peine. Petite rétribution demandée. Adresser les offres à M^{me} Kunz, Parcs 35, Neuchâtel, ou directement à M^{me} Kaiser-Arni, Käser, Bibern (Soleure).

Une première Société d'assurances sur la vie cherche

AGENT GÉNÉRAL

On demande des agents sérieux et capables. La plus haute provision. Des offres de personnes du sexe féminin seraient aussi les bienvenues. Engagements ne seront contractés qu'avec des personnes pourvues des meilleures références. Offres sous initiales Z.C. 2253 à l'agence de publicité Rodolphe Mosse Zurich. Za 6113

TAILLEUSE

Junge Tochter, welche das Nähen erlernt hat, wünscht zur weitern Ausbildung zu einer tüchtigen Damenschneiderin mit freier Kost und Logis.

Sich gefl. wenden an Herrn M. Blum, Kleingehalstrasse 63, Basel. O 8058 B

Bonne maison de la place demande

jeune homme

ayant reçu bonne instruction, sérieux, actif, stable et connaissant si possible l'allemand. Offres, éventuellement dans les deux langues, sous H 1784 N à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

Dans une maison de commerce

à St-Gall, on cherche une jeune fille pour apprendre le commerce et la langue allemande. Petit gage tout de suite. S'adresser sous O 1000 G à M^{me} Haasenstein & Vogler, St-Gall.

On demande apprentis ou assujettis tailleurs de la ville. Rocher 34.

Un jeune garçon recommandé et ayant terminé ses classes, pourrait entrer dès maintenant en l'Etude des notaires Guyot & Dubied, en ville.

MODES

Un premier magasin de modes de la Suisse allemande cherche une apprentie ou réassujettie modiste de bonne famille. En même temps bonne occasion d'apprendre l'allemand.

Offres sous B K 396 au bureau de la Feuille d'avis.

Epicierie du Rocher 36

Bon vin à 40 cent. le litre

BOIS DE NOYER

A vendre, de gré à gré, du bois de noyer pour charbonnage. — S'adresser à M. Lardy, à Monruz.

AUX 3 CHEVRONS Bijouterie - Orfèvrerie
Horlogerie - Pendulerie
A. JOBIN
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHÂTEL

Bicyclette d'occasion

en bon état, à vendre à bas prix. S'adresser route de la Gare 25, entre 1 et 3 heures.

FUMIER

A vendre 6 ou 700 pieds de fumier de cheval, à 20 cent. le pied, rendu sur place. S'adresser à Louis Jacot, voiturier, à Pesex.

JAMES ATTINGER

Librairie-Papeterie — Neuchâtel
Waldeck-Rousseau, Questions sociales, 3.50
Hollays, En flânant, 6.—

CHIENS

A vendre tout de suite un chien épagnouil mi-ras, une paire de chiens bassets croisés courant. S'adresser à M. Gustave Robert, à Marin, ou F. de Reyner, à Neuchâtel. Ces trois chiens ont de 12 à 20 mois et ont eu la maladie. H 1785 N

ON DEMANDE A ACHETER

FOIN

On demande à acheter, contre du vin blanc 1898 ou 1899, ou du rouge ordinaire, 20 à 20 quintaux de bon foin. S'informer du n° 393 au bureau de la Feuille d'avis.

APPARTEMENTS A LOUER

On offre à louer pour St-Jean, à des personnes tranquilles, un pignon de deux chambres, cuisine et alcôve, situé Boine 12. Eau et gaz à la cuisine. S'adresser au bureau Alfred Bourquin, faubourg de l'Hôpital 6.

A louer, pour le 24 septembre ou plus tôt si on le désire, un beau logement de quatre pièces et dépendances, exposé au soleil. Grand balcon, vue superbe sur le lac et les Alpes, gaz, buanderie, petit jardin. S'adresser Bellevaux 21, rez-de-chaussée.

A louer pour le 24 juin, Evole n° 8, 1^{er} étage, un appartement de quatre pièces et dépendances, exposé au soleil. Etude des notaires Guyot & Dubied.

A louer pour le 24 juin, à des personnes tranquilles, un petit logement avec 3 chambres dont 2 au soleil, cuisine et dépendances. Prix très modéré. S'adr. Parcs 1^{er} 20.

Rue J.-J. Lallemand 1

A louer pour le 24 juin 1900, beau premier étage de trois chambres, deux alcôves et dépendances, à un ménage tranquille.

Etude Borel & Cartier

Rue du Môle 1.

Encore deux beaux appartements de quatre et 5 pièces, à louer pour le 24 juin 1900, dans une maison d'ordre.

Etude Borel & Cartier

Rue du Môle 1.

Au centre de la Ville appartement de quatre chambres, cuisine claire; disponible à convenance. S'adresser Etude Ed. Petitpierre, notaire, rue des Epancheurs n° 8.

Quai du Mont-Blanc 6

à louer, à proximité du Régional et du tram, un bel appartement de 4 grandes pièces et dépendances d'usage. Balcon, vue étendue. S'adresser à Aug. Marti, entrepreneur, Maladière 4.

Logements de trois chambres à Bellevaux. S'adresser Beaux Arts 15, au 1^{er}.

A louer, pour St-Jean, rue du Seyon, maison épicierie Gacond, un grand et un petit logement avec dépendances et balcons. S'adr. même maison, 3^{me} étage.

A LOUER

à Vieux-Châtel, jolis logements avec balcons et vue agréable, comprenant 5 chambres, cuisine et dépendances, disponibles l'un tout de suite, l'autre pour St-Jean. Pour les visiter, s'adresser au 1^{er} étage du n° 17 de Vieux-Châtel.

A louer, pour St-Jean ou plus tôt si on le désire, un logement de quatre chambres et dépendances, avec balcon et vue sur les Alpes. S'adr. Rocher 38, au 3^{me}.

A louer, pour le 24 juin, aux Parcs, un beau logement de 4 chambres, cuisine et dépendances, situé au soleil. Balcon et belle vue. S'adr. à B. Fallet, Industrie 24.

Pour St-Jean, logement de cinq chambres, Evole 3, rez-de-chaussée.

Pour le 24 avril, logement de 3 chambres et dépendances. S'adr. Beaux Arts n° 13, rez-de-chaussée, à droite.

A louer, pour le 24 juin prochain, à la route de la Côte, dans une maison d'ordre et à des personnes soigneuses, un premier étage de cinq pièces et dépendances, avec jouissance d'une buanderie et d'un jardin. Etude des notaires Guyot & Dubied.

A louer, au-dessus de la ville, un logement de quatre chambres, cuisine et dépendances, jardin, belle vue. — Pour renseignements, s'adresser Ecluse 6, au 1^{er} étage.

A louer, pour le 24 juin prochain: Au centre de la ville, deux logements de 3 chambres et dépendances. S'adresser Etude Aug. Roulet, notaire, rue du Pommier 9.

Seyon 11 1^{er} étage, à louer, à des personnes soigneuses, un appartement de 2 chambres et cuisine (électricité). Même adresse, à vendre une machine à coudre à main (Junker & Ruh) à deux bobines; plus un lit en fer, le tout en très bon état et à bas prix.

A louer un petit logement, à une famille peu nombreuse, pour le 24 avril prochain. S'adresser Tertre 18, au magasin.

CHAMBRES A LOUER

Jolie chambre meublée à louer, à un monsieur. S'adresser Seyon 30, 4^{me}, à droite, après 6 h. du soir.

Jolie chambre non meublée, Ecluse 25, 2^{me} étage.

Chambre meublée, pour deux messieurs rangés. Seyon 11, 3^{me}.

Jolies chambres meublées, indépendantes, Premier-Mars 24, 3^{me} étage, à gauche.

Chambre meublée avec pension, rue des Beaux-Arts 15, 4^{me}, à gauche.

Jolie chambre meublée pour monsieur rangé. S'adr. Berclès 3, 2^{me} étage.

Belle chambre meublée, exposée au soleil, balcon, avec pension soignée. — S'adresser Beaux-Arts 3, 3^{me} étage.

Chambre meublée pour monsieur et mansarde pour dame. Hôpital 19, au 1^{er}.

Belle chambre à deux fenêtres, au soleil, à un premier étage d'une maison tranquille, pour monsieur rangé. Sablons 7.

Chambre meublée. — S'adresser Terreaux 5, 3^{me} étage.

A louer jolies chambres meublées. S'adresser rue des Beaux-Arts 19, rez-de-chaussée (pension si on le désire).

Jolie chambre meublée avec vue sur le Jardin anglais. S'adresser rue Coulon 2, 2^{me} étage.

LOCATIONS DIVERSES

A louer, pour le 15 mai, dans un village industriel du Val-de-Travers, un magasin avec logement de deux à trois chambres. Convientrait spécialement pour magasin de comestibles, pour cordonnier ayant magasin de chaussures ou pour tout autre commerce. S'informer du n° 395 au bureau de la Feuille d'avis.

LOCAL POUR ATELIER

ou magasin, rue de l'Industrie. S'adr. Etude Ed. Petitpierre, notaire, rue des Epancheurs n° 8.

Beau local à louer

immédiatement, pour magasin, entrepôt ou atelier.

Etude Borel & Cartier

Rue du Môle 1.

A LOUER

un beau magasin avec grande vitrine, au centre de la ville, près du marché, avec une grande cave si on le désire; disponible pour le 24 septembre 1900. S'adr. à Barbey & C^o, rue du Trésor 9.

ON DEMANDE A LOUER

Une famille demande à louer une chambre sans lit, avec jouissance d'un jardin, à proximité de la ville. Offres sous F.C.T. 326 au bureau de la Feuille d'avis.

MAGASIN

On demande à louer tout de suite, dans une bonne situation de Neuchâtel, un magasin mesurant 5 mètres sur 6, au minimum. Adresser les offres au Panorama International, Chaux-de-Fonds.

On cherche, pour un jeune homme, une bonne pension et chambre dans une famille de la ville.

Offres sous F 387 P au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES DE SERVICES

Fille de toute confiance cherche place dans famille sérieuse, pour s'aider au ménage, de préférence chez des personnes tenant une boulangerie ou un petit magasin. Offres sous H. 1822 N, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Une fille de 18 ans, robuste et en bonne santé, au courant de tous les travaux du ménage et de la cuisine bourgeoise, cherche place pour tout de suite. S'informer du n° 406 au bureau de la Feuille d'avis.

Une fille de 22 ans cherche place comme bonne d'enfants ou pour aider dans un petit ménage. S'adresser rue des Poteaux 5, 2^{me} étage.

Une cuisinière désire place, pour courant avril, dans très bonne famille. S'adresser rue du Seyon 14, au bureau de placement, la Famille.

Une personne bien recommandée prendrait encore une ou deux pratiques pour lavages, récurages ou remplacements. Adresse: Poteaux 3, au 3^{me}.

Un jeune homme

de toute moralité, sachant parfaitement les deux langues et soigner les chevaux, cherche place dans une bonne famille. S'informer chez M. Pettey, rue de la Côte n° 18, Neuchâtel.

VOLONTAIRE

Une jeune Baloise cherche place dans une bonne famille pour aider au ménage, et où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser boulangerie Roulet, rue des Epancheurs.

PLACES DE DOMESTIQUES

On demande une fille propre et active, sachant faire un bon ordinaire et connaissant les travaux d'un ménage. S'informer du n° 405 au bureau de la Feuille d'avis.

Un bon domestique de campagne, sachant soigner le bétail et traire, est demandé pour le 20 avril, chez Ulysse Monnier, Fontaine-André, La Coudre.

On demande, dans famille sans enfants, une jeune fille de 16 à 18 ans, propre et active, pour aider au ménage. Gage 20 fr. par mois. Inutile de se présenter sans bonnes références. S'adresser à M^{me} Panzer-Willen, rue Centrale 19, Bienne.

3 bonnes d'enfants bon salaire payé, cherche M^{me} Jdrzeiewska-Paulus. Adresse: Cracovie, Podwale 12 (Autriche).

On demande une domestique pour tout faire dans un petit ménage. Entrée immédiate. Bonnes références exigées. S'adresser chez M. Paul Roulet, à Pesex.

On demande, pour le 1^{er} mai, une jeune fille, brave et honnête, sachant cuire et faire les travaux du ménage. S'adresser chez M^{me} Jeanhenry Hug, à St-Blaise. H 1827 N

On demande une femme de chambre connaissant son service et sachant très bien coudre. De bonnes références sont exigées. Se présenter, dans la matinée, Evole 23, rez-de-chaussée.

On demande, pour tout de suite, une fille de cuisine, forte, robuste et parlant français. S'adresser à l'Hôtel du Faucon.

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

Vendredi 6 avril 1900, à 8 h. du soir

CONCERT

donné par la Société de chant

LE FROHSINN

sous la direction de M. G.-L. Wolff

avec le bienveillant concours de

M^{rs} J. LIEBHARDT, contre-alto (élève de M^{lle} Ada Guy); M. Emile HALLER, ténor; M. Ed. GOLAY, professeur de violon.

PIANO: M^{lle} C. DELACHAUX et M^{lle} L. DE BUSFFY (élève de M^{lle} Delachaux)

Billets en vente le soir du concert, à l'entrée. — Premières, 2 fr. — Secondes, 1. Pour les détails, voir le programme.

Travaux en soumission

L'Administration des téléphones met au concours les travaux suivants:

1° a) L'établissement d'une conduite en tuyaux de fonte, de 250 et 200 millimètres, entre la Fabrique des télégraphes et la Gare, côtés nord et sud de la voie ferrée, environ 750 mètres

2° b) La construction de douze chambres souterraines, pour câbles; l'établissement d'une conduite souterraine en fers zorés, depuis l'Évole dans la direction des Trois-Portes d'une part, et depuis l'Évole jusqu'à Serrières d'autre part.

Les entrepreneurs, désirant soumissionner ces travaux, peuvent prendre connaissance des plans et cahiers des charges aux bureaux de l'administration des téléphones, en adressant leurs offres jusqu'au 12 courant.

Loterie Aug. Bachelin

Tout porteur d'un billet de la loterie des œuvres d'Auguste Bachelin pourra visiter l'atelier du peintre, à Marin, samedi et dimanche, 7 et 8 avril, chaque jour de 2 à 4 heures de l'après-midi.

Des billets seront en vente, sur place, ces jours-là seulement.

Station chemin-de-fer THOUNE & STEFFISBURG 676 m. d'altitude

Bains de Schnittweyer

Bureau de poste et télégraphe STEFFISBURG TÉLÉPHONE

Voitures sur demande à la gare de Thoue et à Steffisburg

Situation tranquille, entourée de forêts de sapins et à l'abri des vents. — Source terreuse, saline et ferrugineuse. — Installation de bains et de douches, dernier système. — Cures d'air, de lait et hydrothérapiques. — Magnifiques promenades ombragées. — Séjour agréable convenant aux personnes atteintes d'anémie, de bronchite chronique, neurasthénie, et aux convalescents. — Service prévenant. — Cuisine réputée excellente. — Vins fins. — Prix de pension de 4 fr. à 5 fr. 50. — Prospectus. O. H. 3964

Médecin: A.-O. STETTLER de l'Ours, à Oberdiessbach et ci devant à Falkenfuh.

25 mars au 22 avril 1900

SALLE LÉOPOLD ROBERT

EXPOSITION D'AQUARELLES

DE

LÉONARD STEINER

Artiste peintre à Zurich

Ouverte tous les jours de 10 heures à 5 heures

H 1486 Z

ENTRÉE GRATUITE

CATALOGUE 10 CENTIMES

STATION DE CURE THERMALE DE BADEN

près Zurich

H 1669 Z

OUVERTURE DE LA SAISON D'ÉTÉ 1900

le dimanche de Pâques, 15 avril

HENRI SCHOTTLIN

Tailleur

NEUBOURG 19

se recommande comme tailleur à façon. Superbe collection d'échantillons des dernières nouveautés à disposition des amateurs. Se rend à domicile sur demande.

COUPE PARISIENNE — TRAVAIL DE PREMIÈRE MAISON

Prix modérés

Apprenti serrurier

est demandé chez G. L'Ecuyer, Temple-Neuf.

On demande une apprentie blanchisseuse et repasseuse, chez M^{me} Hiltbrand, blanchisseuse en fin, à Neuveville.

AVIS DIVERS

On cherche pension et chambre pour un jeune homme dans une honorable famille. Adresser les offres au bureau de la Feuille d'avis sous G B 398. Indiquer le prix.

MARIAGE

Une personne d'un certain âge désire faire la connaissance d'un monsieur honnête, ouvrier laborieux et possédant quelque avoir. Ecrire sous M. H. 1873, poste restante, Neuchâtel. Envoi de photographie exigé. Discretion absolue.

MILDIU

Les propriétaires qui n'auraient pas reçu de feuilles d'inscriptions pour le sulfatage de leurs vignes, sont priés d'en réclamer au bureau de C.-A. Pérrillard, Coq-d'Inde 20.

D^r Jules Borel

absent jusqu'au 17 avril.

ÉCHANGE

Une famille bernoise cherche à placer sa fille, âgée de 14 ans, en échange d'une jeune fille de la Suisse française, du même âge. S'adresser à Ph. Hürzeler, Gottstatt près Bienne.

20 francs de récompense

à la personne charitable qui fera découvrir la brute qui, mardi 3 avril, entre 9 et 10 heures du matin, a crevé l'œil d'un chien de taille moyenne, manteau brun, venant de la route de la Côte en ville. S'informer au n° 408 au bureau de la Feuille d'avis.

Leçons de violon

S'adresser à Tell Perrin, étudiant, à Cortaillod, ou Académie de Neuchâtel.

GRANDE Brasserie de la Métropole

CE SOIR, A 8 1/2 HEURES

Grande soirée artistique

donnée par le renommé couple

M. Martin et M^{me} Alberty

Célèbres chanteurs des Théâtres de France et de l'étranger

Duos d'opéras de nos plus grands maîtres, tels que: *Carmen, Guillaume Tell, Trouvère, Faust, etc.*

Riches répertoires et des plus variés.

Avis au public amateur de bonne musique.

LEÇONS

DE PIANO ET DE FRANÇAIS

M^{lle} B. LUTZ, 1^{er} Mars 6

DEMANDE

Un jeune étranger, de bonne famille d'Allemagne, désire trouver pension, de préférence chez un pasteur du Val-de-Ruz ou du Val-de-Travers, où il pourrait se reposer d'une grande fatigue provenant d'excès d'étude. Pour tous renseignements, s'adresser au grand hôtel Terminus, à Neuchâtel.

CONVOICATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS

Société suisse des Commerçants

Liste des lots non retirés à la soirée familière du 31 mars:

10	133	258	287	361	419	538	662
16	158	272	292	363	430	546	672
23	210	275	317	382	440	563	695
57	215	276	326	385	441	582	710
66	229	277	327	401	450	591	723
74	232	278	342	402	470	611	737
90	240	280	348	410	492	646	772
108	245	286	353	415	534	651	795
110	252						

Les lots peuvent être réclamés tous les soirs, de 8 1/2 heures à 10 heures, au local de la Société, Seyon 9, jusqu'au samedi 7 avril.

Deutscher Hilfsverein Neuenburg

Hauptversammlung

Donnerstag, 5. April 1900, Abends 8 1/2 Uhr im Café de la Poste, 1^{er} étage

Tagesordnung:

- Bericht des Vorstandes.
- Bericht der Rechnungsrevision.
- Wahl des Vorstandes.
- Einzug der Beiträge.
- Wahl der Rechnungsrevisoren.
- Verschiedenes.

Alle deutschen Landsleute werden freundlichst eingeladen an der Versammlung Theil zu nehmen.

Der Vorstand.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariages.

Charles-Emile Gaiot, manoeuvre, Vaudois, et Marie-Céline Mouron, Fribourgeoise, les deux à Neuchâtel.
Alexandre-Ferdinand Ruttimann, menuisier, Thurgovien, et Marie Grimm, Bernoise, les deux à Neuchâtel.
Jules Prébandler, fumiste, Neuchâtois, à Genève, et Cécile-Ida Veuve, repasseuse, Neuchâtoise, à Neuchâtel.

Mariages célébrés.

28. Fridolin-Albert Hort, portier, et Marguerite Studer, sommelière, les deux à Neuchâtel.
28. Louis-Justin Ducommun, garde-communal, à Neuchâtel, et Alice Perrin, modiste, à St-Aubin.
30. Charles Junod, menuisier, à Serrières, et Lina Henggi, lingère, à Neuchâtel.
30. Daniel-Louis Colomb, tailleur d'habits, à Serrières, et Mathilde Girard, chocolatière, à Neuchâtel.
30. Léon-François Gayot, horloger, et Julie-Hélène Giauque, ménagère, les deux à Neuchâtel.
30. François-Joseph Miguel, chocolatier, à Neuchâtel, et Elise Favre, couturière, à Couvet.
30. Joseph Fassora, gypseur, et Charlotte-Elise Mojonner, lingère, les deux à Neuchâtel.
31. Paul-Arthur Vuillemin, remplaçant postal, à Neuchâtel, et Maria Frölich, tailleur, à Bulach.

Naisances.

30. Ruth Hélène, à Arnold-Aimé Coulliz, chocolatier, et à Elisabeth Grandjean née Freiburghaus.
30. James-Eric, à Charles-Auguste Probst, horloger, et à Marie-Caroline née Von Almen.
31. Juliette-Zénobie, à François-Narcisse Simon, manoeuvre, et à Marie-Alexandrine née Dabief.
1^{er} avril. Julie-Clara, à Henri Louis Niederhauser, fermier, et à Julianne née Kubler.
1^{er}. Bertha-Albertine, à Numa-Frédéric Widmer, charpentier, et à Albertine née Pillionel.
2. Rache-Mathilde, à Joseph-Henri Rosinelli, maçon, et à Lina-Elisa née Bonny.
2. Maurice-Clément, à Clément-John Heaton, artiste-peintre, et à Rosa-Marie née Janod.
3. Bertha, à Jules-Louis Schori, bûcheron, et à Bertha née Huber.

Décès.

31. Louise-Adèle née Henninger, veuve d'Antoine-François Clerc, Neuchâtoise, née le 23 décembre 1825.
1^{er} avril. Elise née Ammann, ménagère, épouse de Samuel Beck, Bernoise, née le 28 décembre 1860.
2. Frieda, fille de Pierre Tanner, Bernoise, née le 28 mars 1900.

NOUVELLES POLITIQUES

LA GUERRE ANGLO-BOER

ÉPHÉMÉRIDES DE MARS.

1^{er}. Les généraux Roberts et Kitchener visitent Kimberley. — 2. Le général Cronjé, prisonnier, arrive à Simons-town. — 3. M. Cecil Rhodes arrive à Capetown. — 4. Sir Alfred Milner, gouverneur du Cap, déclare en état de siège certains districts de la colonie: Prieska, Kenhart, Britstown et Barkly-West. — Le général Gatacre occupe Stormberg, sans rencontrer de résistance. — Le colonel Plummer, venant de la Rhodesia au secours de Mafeking, occupe Lobatzi. — 6. Les Boers font sauter le pont sur l'Orange, près Norwalspout. — 7. Lord Roberts attaque la position des Boers à Ofontein. Il fixe son quartier-général à Populiers bosch. — Les Anglais réoccupent Burgersdorp. — 9. Escarmouches à Pomeroy (Natal). Les Anglais se replient sur la rive sud de la Tugela. — Les gouvernements du Transvaal et de l'Orange chargent leurs consuls de demander l'intervention des puissances. — 10. Combat près Populiers bosch. Les Boers se replient. Les Anglais perdent 400 hommes. — 11. Aliwal-Nort est réoccupé par la division du général Brabant, venant de Jamestown, et Barkly-West par le major Hook. — 12. Le général French occupe divers kopjes, au sud de Bloemfontein. — Le général Roberts se transporte à Ventersvlei. — 13. Occupation de Bloemfontein par lord Roberts. — Le président Steijn transporte le siège du gouvernement orangiste à Kroonstad. — Un détachement anglais de la garnison de Kimberley occupe Boshof, évacué par les Boers. — Lord Salisbury donne lecture, à la Chambre des lords, de la dépêche des présidents Steijn et Kruger, offrant de cesser les hostilités, à condition que l'indépendance des républiques soit assurée. La réponse du gouvernement anglais dit qu'il ne peut admettre cette reconnaissance d'indépendance. — Le gouvernement des Etats-Unis propose à l'Angleterre ses bons offices, en vue d'une médiation. Le gouvernement anglais repousse cette offre. — Une députation des républiques sud-africaines, chargée de négocier les conditions de la paix, et composée de MM. A.-D. Wolmarans, Fischer et Wessels, s'embarque à Lourenço-Marqués, à destination de l'Europe.

15. Le général Gatacre occupe Béthulie, sur la rive droite de l'Orange. — La Chambre des communes vote l'emprunt de guerre, par 172 voix contre 23. — 16. Le général Pole Carew, avec 2000 hommes, venant de Bloemfontein, occupe Springfield, et opère sa jonction avec les troupes du général Gatacre, venant de Norwalspout (Colonie du Cap). — Le général Methuen occupe Warranton, en face de Fourteen Stream, sur le Vaal. — Les insurgés du nord-ouest de la colonie du Cap occupent Vosburg. — 17. Griquatown est réoccupé par les Boers. — 18. Les Boers font sauter le pont du chemin de fer sur la Modder, entre Bloemfontein et Kroonstad. — 19. Le commandant Ollivier se retire de Rouxville vers le nord de l'Orange, après avoir battu le général Gatacre, à Béthulie. — Le général Kitchener occupe Prieska, sans rencontrer les rebelles de la colonie du Cap. — 21. Pomeroy, dans le nord-ouest du Natal, est incendié par les Boers. — 22. Le général French arrive à Tabancho, et communique héliographiquement avec Maseru.

24. Le général Woodgate succombe à ses blessures reçues à l'attaque de Spion kopje. — Deux lieutenants-colonels, un capitaine et deux lieutenants anglais, ayant fait une reconnaissance, sans escorte, sur la Modder, au nord de Bloemfontein, sont blessés et tombent aux mains des Boers. — 26. La fièvre typhoïde règne parmi les Boers prisonniers à Simonstown. — 27. Le général anglais Clements occupe Jagersfontein et Fauresmith. — Les Boers se concentrent au nord de Mafeking pour s'opposer à la marche du colonel Plummer, venant de la Rhodesia au secours de la ville. — Mort du général Joubert, atteint de péritonite et d'une maladie d'estomac. — Le général Gatacre arrive à Bloemfontein. — 28. Quelques Anglais sont faits prisonniers par les Boers dans des escarmouches sur la Modder. — 29. Sir Milner, gouverneur du Cap, arrive à Bloemfontein, où il est l'hôte de lord Roberts. — Le bombardement de Mafeking reprend avec une violence nouvelle. — Le transport anglais « Sylvania », ayant à bord 1425 mulets, échoue à Port Eads (Louisiane). — Les Boers réoccupent Campbell. Ils se concentrent à Kroonstad. — 30. Le général Brabant arrive à Aliwal-Nort.

AUTOUR DE BLOEMFONTEIN.

L'attaque inopinée du convoi Broadwood, lundi, a provoqué une confusion énorme parmi les mulets qui se sont échappés en renversant les fourgons pendant que les Boers, invisibles, postés sur un tertre dominant le gué, continuaient à tirer. Le terrain était couvert de cadavres d'hommes et de chevaux, ainsi que de fourgons; 5 Burghers ont été tués et 9 blessés.

Les Boers se sont retirés du ravin où ils étaient entrés pendant l'engagement de lundi qui cessa à l'arrivée des éclaireurs anglais. Les Boers étaient commandés par un Américain du nom de Reichmann. Deux attachés militaires hollandais ont été blessés dont un dangereusement. Ils ont été laissés aux Anglais par les Boers. Ceux-ci occupent toujours les prises d'eau. La division

de cavalerie French est arrivée à Bush-mankop.

— Les journaux anglais critiquent l'imprévoyance qui fit tomber la colonne Broadwood dans une embuscade. Le « Standard » prévoit que cet incident, le plus regrettable de la campagne, obligera lord Roberts à retarder sa marche.

— On mande de Bloemfontein à la « Morning Post » que les prises d'eau ont été détruites, mais que les fontaines fournissent une quantité d'eau suffisante.

France

La Chambre a discuté le projet relatif à l'armée coloniale. Le général de Galliffet, répondant à divers orateurs, dit que les côtes de la France sont à l'abri de toute attaque et qu'une descente sur une de ces côtes ne présenterait pas de danger sérieux. M. de Galliffet estime, toutefois, qu'il ne faut pas que les forces qui doivent concourir à la défense des côtes relèvent de deux commandements différents. « C'est au ministre de la guerre, dit-il, que doit appartenir la défense du territoire. Quant à l'armée coloniale, c'est l'armée de terre qui l'alimente et le rattachement lui donnera une

(Voir suite en 4^{me} page)

PENDANT LA DENTITION

Pourquoi toutes les mères ne procurent-elles pas les immenses avantages de l'Emulsion Scott à leurs enfants qui percent des dents: elles leur éviteraient la plus grande partie des douleurs qui accompagnent le pénible moment.

A l'apparition des premières dents, il se produit des troubles de la digestion, une irritabilité nerveuse générale. L'effort de l'organisme pour réunir la chaux nécessaire à la formation des dents, rend des plus critiques cette période de la vie de l'enfant: c'est à ce moment difficile que l'Emulsion Scott apporte un soulagement qu'aucune autre préparation ne peut réaliser.

Prenez un exemple:

Bioley Magnou, le 5 mai 1899.

Messieurs,

Je crois de mon devoir de vous exprimer toute ma gratitude pour les excellents résultats que j'ai obtenus par l'emploi de votre bienfaisante Emulsion Scott.

Depuis sa naissance, mon enfant, maintenant âgé de dix mois, a toujours été très délicat et non sans raison, l'époque du percement des dents. Des l'apparition des premières, qui perçaient avec de violentes douleurs, notre enfant commençait à maigrir, ne pouvait plus manger et se plaignait continuellement. A ce moment, l'on nous conseilla de faire l'essai de l'Emulsion Scott, et à partir des premiers jours de son emploi, l'enfant cessait de souffrir, mangeait avec appétit et devint plus gai.

Aujourd'hui, grâce à votre excellente préparation, il est en parfaite santé. Signé: Elise Burnand.

On le voit, en régularisant la digestion, l'Emulsion Scott calme la nervosité de l'enfant.

Les hypophosphites de chaux et de soude qu'elle contient jouent un rôle prépondérant dans la formation de la charpente osseuse (et des dents en particulier); ils complètent ainsi les avantages généraux de l'huile de foie de morue ainsi présentée sous une des formes des plus agréables et des plus digestives. Si agréable, que les enfants ne la regardent pas comme une médecine. Aussi les heureux résultats de l'Emulsion Scott pendant la période de croissance sont-ils, pour ainsi dire, sans limite.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à: MM. Scott et Bowne Limited, Chiasso (Tessin).

Faiblesse générale

M. le D^r Rosenfeld à Berlin écrit: « J'ai employé l'hématogène du D^r méd. Hommel pour un malade qui avait perdu toutes ses forces et qui prenait depuis longtemps sans résultat appréciable différentes préparations ferrugineuses, avec un tel succès qu'après le premier flacon l'appétit, qui était devenu à peu près nul, était sensiblement revenu, ainsi que les forces. Le malade louait tout particulièrement très fort le goût agréable du médicament. Après le second flacon il était déjà si bien rétabli qu'il put reprendre son métier auquel il avait dû renoncer depuis longtemps. » Dépôts dans toutes les pharmacies. 26

À lire attentivement



A tous les malades fatigués de prendre d'inutiles drogues, on conseille de demander une consultation gratuite au Directeur de la Médecine nouvelle, qui depuis 17 ans a enregistré des milliers de guérisons, tant à l'étranger qu'en France. Par les traitements vitalistes externes, guérison radicale et assurée de toutes les maladies dites incurables: paralysie, neurasthénie, goutte, sciaticque, rhumatisme, asthme, maladies de poitrine, de l'estomac, de la foie, des reins, de la peau, les tumeurs, les cancers, l'obésité, la surdité, etc. Le journal: La Médecine nouvelle illustrée, est envoyé gratuitement et franco pendant deux mois. Adresser les demandes de journaux et les consultations à l'Hôtel de la Médecine nouvelle, 19, rue de Lisbonne, Paris.

autonomie complète. Au nom de l'armée tout entière, le général de Galliffet déclare que si la Chambre vote le rattachement des troupes coloniales à la guerre, elles y trouveront un accueil enthousiaste.

Turquie

Les négociations russo-turques au sujet de la construction de chemins de fer dans le nord de l'Asie-Mineure, se sont terminées lundi.

La Turquie s'engage à accorder à des capitalistes russes la concession des lignes, dans la zone stipulée par contrat, chaque fois qu'elle ne voudra pas se charger elle-même de la construction de ces lignes. La zone à laquelle s'applique cette disposition est limitée à l'ouest par la ligne de Adabazar-Héraclée; au sud, par celle de Angora-Césarée-Silvas-Karput-Diarbekir-Van. La construction de cette ligne de frontière reste confiée à la Compagnie des chemins de fer d'Anatolie.

Chine

D'après un télégramme de Pékin à la « Daily Mail », Li-Hung-Tchang aurait télégraphié aux autorités de Pékin que 8000 uniformes ont été commandés à Hong-Kong pour le compte de Kang-yu-Wei, le réformateur chinois. L'impératrice est très inquiète. Li-Hung-Tchang aurait envoyé son représentant au gouverneur de Hong-Kong pour protester contre la liberté laissée à Kang de faire de la propagande à Hong-Kong.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Geneveys-sur-Coffrane. — Samedi dernier, peu avant midi, un commencement d'incendie a éclaté à la fabrique de meubles de M. Gogler, au dit lieu, et cela dans les circonstances suivantes :

Le moteur à pétrole laissait paraître et s'échapper quelque peu de ce liquide et le gaz de ce pétrole étant arrivé à une température assez élevée prit feu au contact de la lampe du moteur.

Les flammes se communiquèrent alors au réservoir et grandirent de façon à pouvoir se répandre un peu partout.

M. Grosjean-Redard père, arrivé immédiatement sur les lieux, réussit, avec du lait, à étouffer ce commencement d'incendie.

A part deux fenêtres brûlées, les dégâts sont peu considérables.

Hauts-Geneveys. — Dimanche dernier, aux environs de 7 h. du soir, un citoyen de la Chaux-de-Fonds en passage par la Jonchère, s'est cassé la jambe en voulant sauter un buisson.

Le blessé a été recueilli par M. G. Guyot. Après avoir reçu les premiers soins de M. le Dr Humbert il a été conduit en voiture à la gare des Hauts-Geneveys pour être de là dirigé sur son domicile. Il y a quelques semaines à peine que la victime de cet accident perdait son frère qui se noyait accidentellement.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil général de la Commune

Séance du 3 avril 1900.

Plan d'alignement et échange de terrain avec M. Wolfrath. — M. Calame parle au nom de la minorité de la commission, qui s'est rattachée au projet du Conseil communal. Dans une séance de la commission, où les questions d'alignement et d'échange de terrain avaient été nettement séparées, la commission avait chargé son rapporteur de présenter sa décision approuvant l'échange de terrain. Le rapport ne fut pas fait, parce que le Conseil communal avait de nouvelles propositions. A la suite d'autres délibérations, la commission prit une décision différente. Or la minorité, MM. Calame et Prince, estime que le Conseil communal ayant lié une convention avec M. Wolfrath, bien avant que M. Krebs présentât sa proposition d'alignement, M. Wolfrath était au bénéfice d'une situation acquise. Si on se rallie à la proposition de la majorité — de donner à la rue du Temple-Neuf une largeur de 9 mètres au lieu de 7 mètres — il faudrait acheter le terrain que M. Wolfrath a payé 472 francs le mètre et dépenser, en admettant qu'une réduction sur ce prix intervienne, une somme de 20,000 à 30,000 francs. L'importance de la rue du Temple-Neuf, qui est moindre que celle de la rue Saint-Maurice, ne justifie pas un tel sacrifice, surtout dans l'état des finances communales. C'est pourquoi la minorité se rattache à la proposition du Conseil communal.

M. Prince pense que dans une ville aussi resserrée que Neuchâtel, on ne peut pas sous prétexte d'alignement faillir dans les maisons comme dans du beurre. Or la maison actuelle de la « Feuille d'avis », qui subsistera, peut durer encore un siècle ou deux, et avec le projet de la majorité de la commission, au lieu d'une ligne droite on aura là un angle rentrant de 2 mètres. Outre la question d'alignement, il y a une question financière qu'on ne peut pas franchir au moyen de sacrifices sur le prix desquels M. Calame a déjà attiré l'attention. Il est bon de rappeler ici que la majorité de la commission n'a changé d'avis qu'après avoir reçu une lettre de M. Hotz ingénieur, propriétaire du Placard, qui demande une plus grande largeur — ce qui est naturel puisqu'il est intéressé — et une autre de son chef,

M. Soguel, conseiller d'Etat, dans le même sens.

M. Béguin-Bourquin déclare qu'il y a ici une question de probité qui l'empêchera de voter le projet de la majorité.

M. Lambelet, rapporteur, dit que les questions de l'échange de terrain et du plan d'alignement étaient liées, contrairement à ce qui a été affirmé, car M. Krebs a déposé sa motion avant que le Conseil général fût nanti de la proposition d'échange de terrain. Il dit, en outre, que la question principale est de savoir si une artère de l'importance de la rue du Temple-Neuf doit avoir 7 ou 9 m. de largeur. Or la majorité est persuadée que la seconde largeur n'est qu'un minimum, surtout s'il doit s'élever à des immeubles très hauts. L'orateur trouve qu'il est imprudent de citer des chiffres d'expropriation, car on n'a pas de précédents. (Une voix: Si, la route de Gibraltar.) Même si l'on devait arriver à expropriation, l'orateur ne le redouterait pas, car les chiffres seraient inférieurs à ceux qu'on a cités, croit-il.

M. R. de Chambrier votera le projet de la minorité. Au point de vue pratique, si l'on élargit la rue à 9 m., on se trouvera devant un redan de 2 m. qui ne sera pas d'un heureux effet. Au point de vue financier, avec la proposition du Conseil communal, on dépenserait 5000 francs; pour avoir 2 m. de plus, il en coûterait 30,000 à 40,000 fr., et c'est payer trop cher une rue non alignée, puisque l'immeuble actuel de la « Feuille d'avis » subsistera.

M. Krebs déclare, en citant des dates, que M. Wolfrath n'est pas au bénéfice d'une situation acquise. Par les chiffres de vente, il trouve que le mètre ne reviendrait qu'à 286 à 300 francs, ce qui réduirait la dépense d'expropriation à 19,000 francs au lieu de 40,000 francs. Il ne faut pas s'arrêter à l'objection du retrait de 2 mètres élevée par M. de Chambrier, car il faut travailler pour l'avenir quand il s'agit d'alignement, on l'a vu à propos de la maison qui fait l'angle de la rue du Peyrou et du faubourg du Lac, on l'a vu à la rue du Seyon et au Placard. Il y a un autre point de vue dont il faut tenir compte: on est obligé de laisser toute latitude aux propriétaires de bâtir de trop hautes maisons, donc il est nécessaire d'augmenter la largeur des rues.

M. de Meuron s'en tient uniquement à la question des chiffres et des finances de la ville. Avec 5000 francs on peut élargir suffisamment; avec une dépense de dix-neuf mille francs — en admettant qu'une commission d'expropriation accepte ce chiffre, ce qui n'est pas démontré — on aura seulement 2 mètres de plus. Et pourquoi? On parle d'une grande artère? Or, la rue du Temple-Neuf se heurte d'un côté à l'Hôtel communal et de l'autre à la rue de Meury. Les grands passages sont la rue de l'Hôpital, la rue St-Maurice, la rue St-Honoré et la rue de la Place d'Armes. C'est certainement suffisant. Rien ne justifierait une dépense aussi forte.

M. Alf. Borel déclare qu'à son sens il s'agit ici d'un plan général d'alignement. Des concessions ont été faites à M. Wolfrath dans la rue du Concert et l'orateur avait proposé 8 mètres pour la rue du Temple-Neuf. La minorité ne s'étant pas rangée à cette proposition, l'orateur a préféré une largeur de 9 mètres à une largeur de 7 mètres. Il convient de faire observer que l'ensemble du plan d'alignement prévoit un aboutissement de la rue du Temple-Neuf différent de celui dont a parlé M. de Meuron.

M. Perrier explique son vote au sein de la commission. Il a adopté l'idée de 9 mètres parce que les rues longitudinales de Neuchâtel sont beaucoup plus étroites que les rues transversales et que, étant des rues allant de l'est à l'ouest, il serait hygiénique qu'elles fussent plus larges, selon l'avis de personnes compétentes. Il a proposé le rélargissement de toute la rue du Temple-Neuf, de la rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville à 10 mètres en vue de la nouvelle rue qu'on ouvrira jusqu'à la rue du Coq-d'Inde. Ensuite il s'est rangé à la largeur de 9 mètres.

M. Calame, à la suite d'informations prises, répète que le Conseil communal avait entamé des pourparlers avec M. Wolfrath avant le dépôt de la motion Prince. Donc, M. Wolfrath était vraiment au bénéfice d'une situation acquise.

M. Krebs conteste cette affirmation.

M. Fallet estime qu'il faut se préoccuper de l'avis du Conseil d'Etat quant à la largeur des rues.

M. Bonjour répond que M. Soguel a déjà écrit qu'il sanctionnerait la plus grande largeur et non la plus petite. L'orateur est d'avis qu'il faut profiter de l'occasion pour clore la largeur de neuf mètres. M. Wolfrath devrait tenir compte de la concession qui lui a été faite dans la rue du Concert.

M. Jeanhenry dit que le Conseil communal a trouvé la largeur de sept mètres suffisante, car Neuchâtel étant une vieille ville n'a pas, au centre, des artères comparables à celles qui ont été faites dans les nouveaux quartiers; dès lors on ne peut pas, sans de très fortes dépenses, créer de larges rues. Faut-il faire ces dépenses? Question d'appréciation. Le Conseil communal maintient sa proposition de sept mètres.

M. Roulet pense que la majorité recommande ici une dépense de luxe, car la rue du Temple-Neuf ne sera jamais qu'un passage entre la rue du Seyon et la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Au vote, le projet de la majorité de la commission ne réunit que 9 voix; celui de la minorité réunit 12 voix.

M. Roulet propose, pour sanctionner en conséquence le vote qui vient d'avoir lieu, que l'on adopte un projet approuvant le plan d'alignement tel qu'il a été

présenté par le Conseil communal (soit selon les propositions de la minorité de la commission) et autorisant le Conseil communal à passer l'acte d'échange de terrains.

La proposition Roulet est adoptée par 15 voix contre 5.

Sur le rapport de la commission, l'agrégation est accordée aux personnes dont les noms suivent: Chamot, Adrien-Frédéric, Vaudois, célibataire, chef de bureau au J.-S.; Hiertzeler, Auguste, Vaudois, chef de gare J.-S., pour lui, sa femme et quatre enfants mineurs; Kerren, Edouard, Bernois, restaurateur, pour lui, sa femme et un enfant mineur; Roser, Nicolas, du grand-duché de Bade, aiguilleur J.-S., pour lui, sa femme et cinq enfants mineurs.

Usine centrale électrique. — M. de Meuron fait une déclaration au nom de la commission. Il a paru désirable à celle-ci qu'un concours soit ouvert entre maisons suisses pour l'installation de l'usine, et elle a prié le Conseil communal de donner suite à ce désir.

Police du feu. — Le Conseil communal propose d'ériger la police du feu en direction spéciale.

Adopté.

Services industriels. — M. Krebs développe sa motion tendant à décharger le Conseil communal des services industriels pour les remettre à une commission administrative autonome nommée par le Conseil général.

La direction des travaux publics pourrait alors vouer toute son attention aux travaux d'édilité, le Conseil communal ne serait plus pris entre les intérêts des consommateurs et ceux de la Commune productrice, la commission à nommer pourrait faire rapporter le plus possible aux dits services. M. Krebs demande le renvoi au Conseil communal, qui étudiera la question à loisir.

M. Jeanhenry, président du Conseil communal, répond que le Conseil communal est disposé à entreprendre l'étude proposée.

Orgues du Temple-du-Bas. — M. Bouvier rapporte en demandant un crédit de 3,600 fr. pour aménagement de la galerie est du Temple-du-Bas. L'estrader actuelle serait agrandie d'une partie centrale mobile en encorbellement.

M. Dubois estime qu'on a déjà joliment voté pour le Temple-du-Bas. Les crédits votés ont déjà été dépassés. Ce n'est pas de bonne administration.

M. Eug. Borel, accentuant ce qu'a dit le rapporteur, dit que l'aménagement de cette galerie répond aux vœux des sociétés de chant. Cela étant, on peut accorder le crédit.

M. de Chambrier votera contre cette dépense, qui ne lui paraît pas plus justifiée que l'installation de nouvelles orgues.

M. Jeanhenry explique pourquoi la dépense s'impose, et s'impose avant la pose du nouvel orgue.

M. Lambelet fait remarquer que le Conseil communal doit avoir délibéré sur ce crédit. L'a-t-il fait et est-il d'accord sur l'opportunité de ce crédit?

M. Jeanhenry répond qu'il a envisagé que le Conseil communal se trouvait démenti et qu'il lui suffisait de se prononcer en séance du Conseil général. Or, le Conseil communal se déclarant d'accord maintenant, on peut voter.

M. de Pury regrette que le Conseil communal n'ait pas délibéré. Personnellement, il aurait voulu qu'on établisse une communication entre les deux galeries du Temple-du-Bas, celle de l'orgue n'ayant qu'une petite issue au nord. Il demande le renvoi de la question au Conseil communal, d'autant plus que la partie mobile de la galerie n'est pas si mobile que le dit le rapport.

MM. Bouvier et Borel répondent aux objections soulevées et combattent la proposition Pury.

Il est décidé de renvoyer la question à la commission et au Conseil communal. La séance est levée à 6 h. 45. La session est prorogée à lundi 9 avril.

Le Frohsinn présentera vendredi à ses membres passifs et au public, à la grande salle des Conférences, le résultat de son travail de l'hiver. Il exécutera six chœurs. Des solistes ont promis leur concours: pour le chant, Mlle J. Liebhardt et M. Emile Haller; pour la musique instrumentale, Mmes C. Delachaux et L. de Bussy, au piano, et M. Ed. Golay, au violon. Tous les éléments d'une couple de belles heures.

Deux jeunes hommes, probablement éméchés par l'odeur du chargement de leur véhicule, contournaient brusquement hier à 1 1/2 heure après midi le coin de la place des Halles et de la rue de Flandres. Il en résulta qu'une bonne d'esprit-dé-ven tomba du char et se brisa; un fût de vin roula aussi sur le sol et se mit à couler. Des personnes présentes vinrent en aide aux voituriers, mais il y eut une discussion qui se termina par la venue d'un gendarme, lequel prit soin d'un des jeunes hommes décidément très « lancé ».

Conférence. — Très intéressante la deuxième conférence de M. Tauxe. Avec lui nous avons pénétré dans le Paris intellectuel, dans le Paris dirigeant. Il nous a peint, d'après Sébastien Mercier et de Nousanne, la société à un siècle d'intervalle. Pour terminer, quelques projections et la lecture d'une pièce de Sardou.

CORRESPONDANCES

Le prix de la viande

Neuchâtel, le 2 avril 1900.

Monsieur le rédacteur,

De retour d'une absence de quelques semaines, je me suis amusé à parcourir les numéros arriérés de la fidèle « Feuille d'avis », histoire de reprendre l'air du bureau, de se remettre à jour. Je vous assure que cette lecture rétrospective est fort intéressante.

Il va sans dire que j'ai passé les articles de politique générale, les faits de guerre et choses de ce genre qui, datant de huit ou quinze jours, sont déjà de l'histoire ancienne.

Je me plais par contre, dans une revue de cette nature, à prendre connaissance de nos petites affaires de ménage, des faits divers, des discussions et correspondances auxquelles vous accordez si aimablement votre large publicité.

Parmi ces dernières j'ai remarqué quelques articles parus dans la première quinzaine du mois dernier et traitant une question toute prosaïque, un peu terre à terre même, mais qui n'en est pas moins importante et qui ne me paraît pas avoir reçu une solution satisfaisante.

Il s'agit de la différence considérable, signalée par un abonné, entre les prix de la viande de bœuf et de veau pratiqués à la Chaux-de-Fonds et ceux en usage à Neuchâtel. Cette différence se chiffrait par 20 et 35 centimes par livre au préjudice des consommateurs de notre ville.

A cette observation il a été simplement répondu que, pour le bœuf, l'écart signalé provenait de ce que l'abatage de bœufs français est autorisé à la Chaux-de-Fonds, ville frontière, alors qu'il est interdit à Neuchâtel.

La différence, beaucoup plus considérable, constatée sur les prix du veau a été simplement passée sous silence.

J'avoue que cette réponse me paraît bien incomplète et peu propre à donner satisfaction à votre correspondant et au public de notre ville.

Je reprends donc la même question et je demande à messieurs les bouchers et spécialement à la Boucherie sociale, créée, sauf erreur, pour régulariser les prix de cet article de consommation, comment il se fait que l'on obtienne à la Chaux-de-Fonds d'excellente viande de veau à 65 centimes la livre, alors que la même viande se vend ici 1 franc.

Un habitant de notre ville, voulant en avoir le cœur net, se rendit l'autre jour à la Chaux-de-Fonds, acheta une vingtaine de livres de ce veau dont il céda une partie à quelques amis qui trouvèrent le rôti excellent. Tout compte fait, voyage payé, la livre de cette viande ne coûta que 75 centimes!

Quant au bœuf, j'admets jusqu'à un certain point l'explication donnée par messieurs les bouchers, tout en me demandant s'il existe vraiment une différence de 20 à 25 % entre le prix des bœufs français et celui de leurs congénères suisses, car je lui en suis dans le « Journal d'agriculture suisse »:

« On est frappé de la persistance de la baisse des cours de la viande de boucherie, surtout en ce qui concerne la viande de bœuf. Même en 1893, année de disette de fourrage, les prix n'avaient été aussi bas... »

Je ne puis m'empêcher de supposer que cette baisse persistante, mentionnée par le journal précité, explique dans une certaine mesure les prix des boucheries de la Chaux-de-Fonds.

Je me demande en outre si nos bouchers ne pourraient s'arranger à faire abattre des bœufs français à la Chaux-de-Fonds ou au Col-des-Roches, de façon à bénéficier de la différence des prix d'achat, puisque différence il y a selon eux.

Quoi qu'il en soit de la valeur de cette idée, j'espère que cette lettre, dont veuillez excuser la longueur, provoquera de la part des intéressés une réponse et des explications satisfaisantes.

Agrez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de mon dévouement.

UN AUTRE ABONNÉ.

DERNIÈRES NOUVELLES

Saint-Mier, 3 avril.

On annonce le décès, à l'âge de 70 ans, de M. Francillon, ancien conseiller national, vice-président du conseil d'administration de la Compagnie du Jura-Simplon, et chef de la grande fabrique d'horlogerie des Longines.

Carnarvon, 2 avril.

De nombreux rebelles occupent Uppington. Les Anglais sont en forces à Kenhart et Van Wick's Vlei. Les troupes souffrent beaucoup des pluies. Il est impossible de se procurer des moyens de transport et les magasins sont vides.

Le Cap, 2 avril.

Le transport « Chicago » part pour Beira avec un partie du corps des coureurs des bois et un certain nombre de chevaux, et de mules, ainsi que du matériel et des approvisionnements pour la Rhodesia.

Bushman's Kop, 2 avril.

Les Boers occupent toujours les réservoirs qui ont été bombardés le 1er avril par l'artillerie anglaise. Les canons boers ont répondu. On signale l'apparition de quelques Boers se dirigeant vers le sud, ainsi qu'un autre détachement qui s'avance à l'est de la voie ferrée.

Londres, 3 avril.

Lord Roberts signale dans ses dépêches plusieurs actes de courage qui se

sont produits pendant le combat du 3 mars. Une batterie est restée engagée 1200 yards de l'ennemi, sous un feu croisé, pendant quatre heures; c'étaient les officiers qui manœuvraient les pièces, dont les servants avaient été tués. Plusieurs tentatives ont été faites pour enlever deux pièces, dont l'attelage avait été tué, mais chaque fois les chevaux amenés dans ce but ont été atteints par les balles des Boers. L'infanterie et l'artillerie montée couvrirent la retraite des canons jusqu'à un gué découvert par la cavalerie, à deux mille plus au sud; elle soutint l'attaque énergique de l'ennemi qui à certains moments n'était plus qu'à une distance de quelques yards. L'artillerie fut soudainement entourée dans le gué; les officiers et les hommes furent pris sans qu'un coup de feu ait été tiré. Cinq pièces d'une batterie furent capturées.

Londres, 3 avril.

Lord Roberts télégraphie de Blomfontein, le 2 avril, qu'il n'y a eu aucun engagement aux environs de Thaba N'ku depuis le 31 mars, bien que les troupes fussent continuellement en contact avec l'ennemi.

Londres, 3 avril.

Une dépêche de Blomfontein, datée du 1er avril, adressée aux journaux, et qu'un fort commando venant de Ladybrand aurait été complètement mis en déroute et aurait subi d'énormes pertes.

Barkly-West, 3 avril.

Les Boers sont en forces autour de Taungs. Un commando avec deux canons marche sur Klipdrift.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA FEUILLE D'AVIS)

Genève, 4 avril.

M. Jacques Mayor a été nommé directeur du Musée des Beaux-Arts de Genève, en remplacement de M. le colonel Théodore de Saussure, démissionnaire.

Lucerne, 4 avril.

Mardi a eu lieu à Lucerne, sous la présidence de M. Hochstrasser, conseiller national, une réunion de 63 délégués de toutes les parties du canton et appartenant surtout aux districts agricoles, pour discuter l'attitude à prendre vis-à-vis des assurances.

Après un rapport de M. Hochstrasser, l'assemblée s'est prononcée contre les projets et a nommé un comité chargé d'organiser la campagne de rejet dans tout le canton.

Londres, 4 avril.

La Chambre des communes a repoussé une proposition demandant l'ouverture d'une enquête sur les causes de la famine aux Indes.

Elle a adopté un ordre du jour de sympathie pour ceux qui en sont victimes.

Le Cap, 4 avril.

Sir Alfred Milner est rentré au Cap. L'ouverture du Parlement de la colonie est fixée au 4 mai. La « Gazette » donne 1694 comme chiffre officiel des indigènes et blancs morts pendant le siège de Kimberley.

Madrid, 4 avril.

Le bruit court qu'une crise ministérielle est inévitable. Le président du Conseil et les ministres de la guerre, des finances et de l'intérieur conserveraient leurs portefeuilles.

Lisbonne, 4 avril.

A la Chambre, le ministre des affaires étrangères déclare que l'Angleterre a, de par les traités, le droit de transporter des troupes de Beira à Umtali.

Faute de place, nous renvoyons à demain plusieurs articles et communications.

Monsieur Samuel Beck, à Neuchâtel, Monsieur Niklaus Beck, à Obergraswyl, Johann Beck, à Goldbach, Madame Maria Beck, à Seeburg, Monsieur et Madame Frédéric Kehr, à Berne, Madame veuve Sollberger et famille, à Madiswyl, Madame Anna Sollberger, à Olten ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur bien-aimée épouse et parente,

Madame Elise BECK née AMMANN, survenu le dimanche 1er avril, après une longue et pénible maladie, à l'âge de 40 ans.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 4 avril, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Industrie 26.

Messieurs les membres de la Société de tir d'infanterie sont informés du décès de

Madame Elise BECK née AMMANN, épouse de leur collègue, M. Samuel Beck, ferblantier, et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu mercredi 4 avril, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Industrie 26.

LE COMITÉ

L'imprimerie de la Feuille d'avis livre rapidement les lettres de faire-part.

Ce numéro est de huit pages

IMPR. WOLFRATH & SPERLÉ

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

Par jugement en date du 16 mars 1900, le président du tribunal du district de Boudry a ordonné qu'une enquête soit ouverte dans le but de faire constater l'absence de Frédéric Lambert, fils de Jean-François et de Henriette née Barga...

Faillite de Edouard Sommer, bottier, précédemment à Fleurier, actuellement à Besançon. Date du jugement prononçant la clôture: 26 mars 1900.

Dans sa séance du 23 mars 1900, la justice de paix du Locle a libéré le citoyen Fritz-Engène Huguenin, horloger, au Locle, de la caratelle sous laquelle il avait été placé à sa demande le 9 février 1895.

Il a été fait dépôt, le 17 mars dernier, au greffe de paix du Locle, en vue de la succession, de l'acte de décès de Augustine Schuepp-Freund née Racine, précédemment au Locle, domiciliée à Petaluna, Sonora, Etat de Californie...

Contrat de mariage entre le citoyen Georges-Emile Küng, commis, et dame Marthe Sandoz née Champod, modiste, tous deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

Contrat de mariage entre le citoyen Lucien-Auguste Vaucher, commis-négociant, domicilié aux Verrières, et demoiselle Marie-Elise Quélain, domiciliée à Fleurier.

26 mars 1900. Séparation de biens entre dame Anna-Maria Thierstein née Knopf, et son mari, le citoyen Johann-Jacob Thierstein, agriculteur, les deux domiciliés au Bois-Rond, rière Cornaux.

ANNONCES DE VENTE

Magasin du Printemps

Pour faire place à la nouveauté, les articles suivants sont au grand rabais:

- Un lot de collets, 2 et 3 fr. pièce
jaquettes, 6 fr.
grands rideaux et portières 6.50
blouses à 2 fr.
camisoles flanelle
hommes et dames à 2 fr.

Foin et paille

On offre à vendre du foin et de la paille en grande quantité, chez Edouard Vacheron, Mur (Vully).

A vendre en gros

Vins de Neuchâtel, 1898, 1899, blancs. 10 vases de 2,000 à 6,000 litres; en bouteilles, 1897, 1898, blancs 1898, rouge 1899. Blanc, sur lies. Vins de première qualité.

Albert APOTHÉLOZ, Propriétaire, Bevaix.

PIANOS

et autres instruments de musique choisis et garantis, des meilleures fabriques suisses et étrangères.

HUGO-E. JACOBI

facteur de pianos
11, Rue Pourtalès, 9 et 11
NEUCHÂTEL

DÉPÔT A LA CHAUX-DE-FONDS: 11, rue du Parc 11.

VENTE — ÉCHANGE — LOCATION
réparations et accords de pianos et harmoniums
Recommandé par les principaux professeurs de musique.

Seul dépositaire dans le canton des fabriques de 1er ordre, telles que: Julius Bütthner, Pleyel (nouvelle construction pour l'exportation), Kaps, Görs & Kallmann, Thürmer, etc., etc.

A VENDRE

- 1 pompe à transvaser, débit 120 litres par minute, avec accessoires.
1 hache-paille.
1 petit alambic.
1 machine à eaux gazeuses, conviendrait pour petit fabricant ou pour hôtel.
1 machine à vapeur, en parfait état.

GRAND BAZAR PARISIEN

RUE DE LA TREILLE

Reçu un très grand assortiment de

CHAUSSURES

en tous genres, pour dames, hommes, garçons, fillettes et enfants.

Articles fins et ordinaires dans tous les prix. — Spécialité de genres solides et de fabrication suisse.

Achetant depuis nombre d'années directement dans les plus grandes fabriques suisses et en très grande quantité nous obtenons des conditions qui nous permettent de vendre aux prix les plus avantageux.

Les acheteurs peuvent être assurés d'avoir un grand avantage en se fournissant dans les maisons qui reçoivent directement les chaussures des grandes fabriques de:

MM. LES FILS de C.-F. BAILLY, à Schönenwerd.
STRUB, GLUTZ & Co, à Olten. Etc.

Au comptant 5% d'escompte

Se recommande,

C. BERNARD

Liquidation complète

Cessation de commerce

CONFECTIONS

POUR HOMMES ET GARÇONS

Encore un joli choix de COMPLETS pour hommes Fr. 25, 25, 25, 25, 25, 25 le complet en drap 1er Pure laine, clairs et foncés. Prix sans exception pour COMPLETS de 45 à 58 francs.

Encore un joli choix de COMPLETS pour hommes Fr. 11, 11, 11, 11, 11, 11 le complet en coutil extra, pour l'été. Prix sans exception pour COMPLETS de 19 à 25 francs.

Encore un joli choix de COMPLETS en coutil pour garçons de 9 à 12 ans Fr. 6.90, 6.90, 6.90, 6.90 le complet. Prix sans exception pour COMPLETS de 12 à 15 francs.

Encore un joli choix de COSTUMES en coutil pour garçonnets de 3 à 10 ans Fr. 2 à 6, 2 à 6, 2 à 6 le costume. Prix jusqu'à présent: Fr. 3.90 à 12.80

Pantalons pour hommes en draperie pure laine RABAIS: 40%
Pantalons en velours rayé et uni RABAIS: 35%
Pantalons en coutil uni et façonné RABAIS: 30%

BLOUSES en tous genres, pour hommes et garçons. — RABAIS 30%

VESTONS alpaga noir | JAQUETTES alpaga noir
VESTONS alpaga beige et gris | JAQUETTES en laine peignée
RABAIS 40%

PÉLERINES ET MANTEAUX POUR HOMMES. Rabais 30 à 50%

GRANDS MAGASINS

A LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Rue du Temple-Neuf 24 & 26

MAGASIN E. BIEDERMANN

à l'angle de la rue Saint-Maurice et rue du Bassin

Sellerie et articles de voyage en tous genres

Malles. — Valises. — Sacs de voyage et Sacoques. — L'article riche et l'article ordinaire.

POUSSETTES POUR ENFANTS

Prix très modérés. Anglaises, Belges et Suisses. Prix très modérés

Toutes les réparations promptes et soignées

Aux personnes habituées à la cure de jus d'herbes, au printemps. Essayez le H 2449 L

DIALYSÉ GOLAZ DE JUS D'HERBES

En vente dans toutes les pharmacies, en flacons de 2 fr. 25.

Tous les jours, arrivages de belles

PALÉES

Au Magasin de Comestibles

SEINET & FILS

3, Rue des Epancheurs, 3

A VENDRE

3,000 bouteilles Beaujolais, Macon, Bordeaux, à 90 centimes la bouteille, verre perdu. Les vins sont en bouteilles depuis quatre ans. On livre à domicile à partir de six bouteilles. Malaga doré ou noir, à 1 fr. 20 la bouteille. Champagne Bouvier et Mauler, à 3 fr. la bouteille. Vermouth de Turin, à 1 fr. le litre.

Au magasin de Comestibles

RUE DU SEYON,

P.-L. SOTTAZ.

Art nouveau MEUBLES DE JARDIN Kuchlé-Bouvier & Fils

Dépôt

des remèdes Electro-homéopathique du comte Matzel. Chez M^{me} L. Frech, Seyon 7.

SALLE DE VENTE

ECLUSE 4

A vendre une quantité de meubles neufs et d'occasion, à bas prix. Lits complets depuis 85 fr.; canapés-lits, 35 fr.; armoires à 1 et 2 portes, 35 à 60 fr.; commodes, 35 fr.; lavabo-commodes, 35 fr.; tables de nuit, 5 fr.; chaises en tous genres; tables en tous genres. Trois jolis dressoirs neufs à des prix exceptionnellement bas. Se recommande.

Samuel Rentsch.

COLIN & URECH

Terreaux 2 NEUCHÂTEL

Vins de table, rouges et blancs. Vins de Neuchâtel. Vins fins français vieux. Champagne divers. Malaga — Madère — Marsala

Echantillons sur demande.

Téléphone 434

A vendre d'occasion

un canapé, deux commodes en noyer, un lit en fer avec matelas, un piano, une pendule Louis XV, deux glaces et des tableaux. S'adr. rue des Moulins 17, au 1er.

VACHE

A vendre une vache valaisanne. S'adresser à Pesieux 91.

Boucherie - Charcuterie

G. WALTER

Lard gras à fondre à 65 c. le demi kilo; Saindoux à fondre, à 75 c. le demi kilo.

Houille, coke cassé

Anthracite belge, 1^{re} qualité Briquettes, charbon de foyard

J. STAUFFER

Hôpital 2. — Chantier gare J.-S. Livraison prompte et soignée Téléphone 344. Prix modérés.

Vins à vendre

Blanc 1898, en fûts et en bouteilles. Blanc 1899 sur lies. Rouge 1898 et 1899, en bouteilles. Vins garantis purs et de première qualité. S'adresser à Jean Küffer, propriétaire, à Boudry.

H. BAILLOD

Rue des Epancheurs 4 NEUCHÂTEL

OUTILS AGRICOLES

en tous genres

SÉCATEURS

Plaques émaillées

ET

Plaques brevetées élégantes à composition instantanée

QUINCAILLERIE — ARTICLES DE MÉNAGE

E. JEANMONOD

marchand de cuir

Rue du Temple-Neuf

Vis-à-vis des bureaux de la Feuille d'avis

Courroies de transmission avec accessoires, tels qu'agrafes, lanières et graisse d'adhérence. — Cuir et peausserie pour cordonniers, selliers-tapissiers, relieurs, ainsi que les outils, la clouterie et toutes les fournitures. — Graisse pour rendre le cuir souple et imperméable, cirage fin et ordinaire. — Tanneries, graisse-cirage ne salissant pas et donnant un beau brillant. — Semelles en amiante et en tous genres pour l'intérieur. — Lacets incassables en peau de poisson. — Achats de cuirs verts, de peaux de veau en poils, etc.

Attention!

A vendre ou à échanger contre du foin, un bon cheval, à choix sur trois, ainsi que deux chèvres, à choix sur cinq, prêtes au cabris, chez Eugène Moulin, volturier, Boudry.

Aux Deux - Passages

RUE SAINT-HONORÉ ET PLACE DU GYMNASE

ASSORTIMENT COMPLET D'ARTICLES POUR TROUSSEUX
vendus aux anciens prix

en draps de lit coton et mi-fil, draps de luxe, nappage éternel, mi-fil et damassé; linges de toilette dans tous les prix, linges de cuisine; bazins, cretonnes, limoges. Couvertures laine blanche, teintes nouvelles, rouge, gris et beige. Tapis de lits. Plumes, duvet, crin, couil pour matelas et pour fonds de lits.

GRAND CHOIX DE RIDEAUX

Lingerie pour dames, confectionnée et sur mesure

ULLMANN-WURMSER & FILS

GRAND BAZAR PARISIEN

RUE DE LA TREILLE

Reçu un beau et grand choix de

POUSSETTES

pour enfants

ANGLAISES, FRANÇAISES ET DU PAYS

à des prix très avantageux

Exposition au premier étage

Les Cafés Torréfiés

en paquets de 125, 250 et 500 grammes

HINDERER FRÈRES & Co
GRANDSON

se trouvent chez M. Zimmermann, Epancheurs; Société de Consommation, Sablons et Moulins; M^{me} Donnier-Beck, Seyon; MM. F. Gaudard, faub. de l'Hôpital; R. Lüscher, faub. de l'Hôpital; E. Mathys, Evole 9.

HOUILLE, COKE, ANTHRACITE, BRIQUETTES DE LIGNITE
Coke de la Ruhr pour chauffage central

Chez **V. REUTTER Fils**
TÉLÉPHONE 170 — 14, RUE DU BASSIN 14 — TÉLÉPHONE 170

Prompte livraison à domicile.

PLUS D'INCENDIE

M. P.-C. Carré, ingénieur-chimiste, à Paris, a donné à M. Jules DECKER, fabricant de ferblanterie, à Neuchâtel, le monopole exclusif pour Neuchâtel et le Vignoble pour la vente de ses

Extincteurs instantanés "L'Excelsior"

Une quantité assez importante de ces appareils y est en dépôt. Les achats ainsi que les commandes aux prix du prospectus pourront se faire dans la maison sus-nommée, place Pury 3.

FROMAGES GRAS DU JURA

Pour être bien servi, s'adresser à

H745 G

A. DESCOEUDRES, Ponts-de-Martel

terre, longtemps, trouvant dans l'engourdissement de sa peine une sorte de repos, presque de sommeil.

Elle avait peut-être réellement dormi lorsqu'elle se réveilla en sursaut.

On avait parlé!

Les yeux à peine ouverts, elle les referma instinctivement, une lueur rose intense emplissait toute la chambre et la fleurissait. Elle regarda autour d'elle, l'instant d'après, et vit l'aurore entrer joyeusement par les quatre fenêtres. La veillesse, qui agonisait, crépita deux ou trois fois, puis s'éteignit brusquement, et tout sembla plein de vie et de lumière.

— A boire! répéta la voix d'Edme presque claire et distincte.

Tremblante, la main mal assurée, Odile versa un peu de tisane tiède dans une tasse et l'approcha des lèvres de l'enfant. Instinctivement, il se souleva sur l'oreiller pour boire plus vite. En se laissant retomber, il chercha une place moins chaude et s'accota avec une expression de bien-être.

Après un silence, il dit très distinctement:

— Grand'mère?

Odile restait pétrifiée, n'osant y croire... Jaffé, qui s'était éveillé au premier son, s'approcha du lit et répondit en parlant très haut, car Edme était sourd:

— Elle dort, mon chéri, c'est Jaffé qui est là.

— Elle dort? c'est bon, répondit l'enfant. Et se retournant du côté du mur, il se rendormit aussitôt.

Une joie muette, inouïe, gonflait le cœur d'Odile; elle n'osait remuer, de peur de la faire tomber en poussière. Les yeux fixés sur le jeune dormeur, elle écoutait encore, et le son de cette voix rauque, étouffée par la fièvre, lui avait laissé dans les oreilles une musique céleste.

— Madame, lui dit très doucement Jaffé, il est sauvé!

Odile se retourna tout d'une pièce et regarda le brave homme avec une expression angélique.

— Je le crois, répondit-elle. Mais ne le dites pas à Mme Brice avant que les docteurs soient venus.

Jaffé fit un signe de tête, et s'en alla sans bruit.

Odile se dirigea lentement vers la fenêtre la plus éloignée du lit, et l'ouvrit toute grande. La délicieuse fraîcheur du matin entra avec les premiers rayons du soleil. La jeune femme se baigna un instant dans cette lumière et cette joie: le jardin sentait bon; les grandes loques grises du crépuscule matinal étaient devenues de charmants nuages dorés qui flottaient doucement dans l'azur; une brume blanche, celle des belles journées brûlantes de l'été, estampait encore le bas du ciel, et les oiseaux chantaient à perdre haleine dans les massifs du parc; un merle surtout semblait se répandre en chansons, jusqu'à en mourir.

— O mon Dieu! je vous remercie! murmura Odile en joignant les mains vers le ciel radieux.

LIQUIDATION

Magasin de M^{lle} Adèle Huguenin
Rue du Seyon n° 12

Beau choix d'ombrelles, parapluies, gants, porte-monnaie, cravates, broches, laine, rubans, corsets, parfumerie et autres articles de mercerie. Les marchandises en magasin sont de très bonne qualité, bien conservées et en grande partie à la mode de 1900.

Nouveau rabais important. On traiterait pour la vente en bloc. — La reprise n'est pas très importante.

VIN DE QUINQUINA Matthey

simple ou ferrugineux depuis 25 ans réputé le meilleur. Dépôt: Pharmacie A. BOURGEOIS.

Au même instant, la voiture qui ramenait les médecins entra dans la cour.

XI

L'examen du petit malade donna des résultats aussi satisfaisants que possible; une dépêche de Richard, arrivée quelques heures après avec ce seul mot: «Edme!» reçut en réponse un autre mot unique: «Sauvé!» Et Mme Richard, enfin délivrée de son horrible anxiété, crut que tout son être allait se fondre et mourir dans une inexprimable et heureuse langueur.

Ce n'était pas fini, cependant; la période dangereuse était terminée, la période insupportable commençait. Edme, en revenant à la vie, revenait aussi à ses caprices, à ses rébellions, excitées encore par l'irritabilité des malades. Par une circonstance que Mme Richard se trouvait contrainte de dire heureuse, la surdité, au dire du médecin, devait se prolonger pendant une dizaine de jours encore, les yeux ne devaient guère s'ouvrir plus tôt, et Odile pouvait tranquillement continuer pendant ce temps ses fonctions de garde-malade, sans courir le risque d'être reconnue.

D'intolérables dérangeaisons dévoraient l'enfant, qui, instinctivement, portait les mains à son visage. La conservation de ses traits dépendait maintenant du plus ou moins de patience et de présence d'esprit de ceux qui l'empêcheraient d'écouter les croûtes de ses bou-

LA VENTE
se fait uniquement au comptant

Confections pour Dames Printemps-Été 1900

Grande mise en vente de toutes les nouvelles confections de Printemps-Été, dont les commandes ont été faites avant la remise des magasins:

Pour activer la liquidation il sera fait:

Un rabais de 30 % à 40 % sur la nouvelle marchandise.
Un rabais de 50 % à 60 % sur les confections mi-saison.

200 mantes écossaises, noires, unies, brochées, en couleurs claires et foncées (valant 10 à 85 fr.), liquidées 2.90 à **45.**

120 jaquettes façons nouvelles, noires et toutes couleurs, garnies, avec ou sans doubl. soie, modèles riches (val. 10 à 85 fr.), liq. 3.90 à **45.**

60 nouveaux costumes façon tailleur et couturière, ravissant choix (val. 19 à 165 fr.) liq. 10.80 à **68.**

25 JUPES-ROBES Rabais 40 %

100 blouses en laine et en soie (valant 9 à 58 fr.), liquidées 3.85 à **38.**

15 Robes de chambre, nouveaux modèles (val. 15.80 à 58 fr.), liq. 8.50 à 29 fr.

JERSEYS depuis 3.85 aux plus belles quantités. Rabais 20 %

500 nouvelles chemisettes en toile et fantaisie (valant 6 à 15 fr.), liquidées 3.65 à **7.80**

GRANDS MAGASINS

A la Ville de Neuchâtel

Rue du Temple-Neuf 24 & 26

A VENDRE

chez M^{me} Dunoyer, 2 services à thé complets, 2 à café en porcelaine peinte, 1 fauteuil et divers objets.

ART NOUVEAU

dessins, plans, devis pour la décoration intérieure des appartements.

Ameublements complets

Meubles détachés

ETOFFES, TENTURES, STYLE MODERNE

chez

J. Kuchlé-Bouvier & Fils

Tapissiers-décorateurs

A VENDRE

Toujours de beaux jeunes porcs. Espèce de terre d'Ély. S'adresser chez Fritz Henri Bernex, à Bellevue, Bevaix.

CAVE

DE LA

GRANDE ROCHETTE

Vins de Neuchâtel:

Blanc 1896 à 0.55 cent. le litre.
1897 à 0.60 » la bout.
1899 à 0.65 » le litre.
Rouge 1898 à 1.30 »

Rouges 1891, 1892, 1894, 1895, 1897 et 1898 en bouteilles.

Pour le blanc 1899, sur lie, s'inscrire sans tarder chez Paul Favarger, Bureau 3, Terreaux 9, 1^{er} étage.

A VENDRE

un brack pour famille, très bien fini, à garnir suivant commande, pour fr. 800; un char de campagne, d'occasion, pour deux chevaux, fr. 120; plusieurs chars de promenade, neufs et usagés.

SCHWAR,

Rue de Neuchâtel, Yverdon.

Voulez-vous un bon dessert de table? Prenez les

BRICELETS

de la boulangerie BACH, Ecluse n° 9.

avec une incroyable expression d'orgueil humilié.

— Je ne remuerai plus, dit-il, grand'mère: ne m'attachez pas.

A partir de cet instant, il fit d'incroyables efforts pour se résister à lui-même, et souvent il y parvint, mais à d'autres moments où sa volonté mal éveillée le rendait à l'inconscience, il se laissait aller, au grand effroi de Mme Brice, qui tenait prodigieusement à la beauté de son cher garçon.

Odile demanda alors à être chargée de cette garde, spécialement aux heures où comme une fièvre, la tentation revenait régulièrement avec la somnolence; elle s'acquitta de ce soin avec tant de vigilance, que le léger contact de sa main arrêtait le geste commencé, sans troubler le repos du convalescent.

Au bout de quelques jours, Odile s'aperçut que la sensibilité et les sentiments affectueux revenaient dans cette âme pour ainsi dire absente d'elle-même; Edme disait merci pour les services rendus, et même un sourire s'ébauchait parfois sur ses lèvres encore défigurées. A plusieurs reprises, Odile, en le touchant de la main pour l'avertir, sentit qu'il retenait légèrement les doigts qui l'avaient effleurés; c'était un remerciement muet, presque une caresse.

«Ne pouvant ni me voir ni m'entendre, pensa-t-elle, il me prend pour sa grand-mère.» Elle serra à son tour la main débile et frêle.

(A suivre.)

tons. C'est là que Mme Richard fit montre de ses rares qualités; Mme Brice s'était crue d'abord capable de remplir l'office, tout simple en apparence, de retenir d'un mouvement prudent la main machinalement levée. En une demi-heure, elle se trouva fatiguée par l'attention que réclamait cette surveillance et le développement de force que nécessitait le geste cent fois réitéré.

Jaffé, qui la remplaçait, n'avait pas l'autorité nécessaire; habitué à ne l'écouter que dans la limite de sa fantaisie, Edme secouait la main protectrice lorsque, à l'épiderme plus grossier, il reconnaissait celle du domestique. A la fin de la première journée, Mme Brice, excédée, rendue plus sensitive encore par sa faiblesse, déclara au docteur qu'on n'y pouvait tenir, et que cette convalescence achèverait de tuer tous les habitants des Pignons.

— Il n'y a qu'un recours, Madame, répondit le médecin. Si M. Edme ne veut pas — ou ne peut pas, car cet instinct-là échappe parfois à tout raisonnement — ne peut donc pas s'abstenir de se gratter, il faudra lui attacher les mains.

Mme Brice, toujours autoritaire et prompt, voulait qu'on le fit à l'instant même; Odile, plus parlementaire, obtint qu'on essaierait auparavant de convaincre Edme de la nécessité d'une patience héroïque.

— Tu sais, Edme, dit la grand'mère, si tu ne veux pas te tenir tranquille, on va t'attacher les mains.

Le visage de l'enfant se contracta,

Magasin Zimmermann

ASSORTIMENT COMPLET

COULEURS

unies et marbrées
pour teindre les œufs.

Occasion

A vendre, faute d'emploi, un bon cheval de 5 ans, docile, s'attelant partout et dressé à la selle; un break de six places avec capote mobile, un beau et solide char à pont, à ressorts, presque neuf, les deux objets sur essieux patent et s'attelant à un et deux chevaux; harnais, un collier, une selle, des brides. S'adresser à M. J. Depaulis, faubourg de l'Hôpital 66.

MAGASIN J. MERKVY

vis-à-vis de la Fabrique de fleurs

Grande réduction des prix

sur toutes les marchandises en magasin, telles que : Petits meubles. — Articles pour fumeurs. — Jeux divers. — Cannes. — Un grand stock de parapluies et d'ombrelles cédés à des prix sans concurrence.

NEURALGIE, MIGRAINE.
Insomnie
Guérison par les Poudres anti-névralgiques «Kéfol» de C. Bonaccio, pharmacien, Genève.

Dépôt pour Neuchâtel: Pharmacie Jordan, rue du Seyon. H 3836 X
La boîte 1 fr.; la double: 1 fr. 80.

BATEAUX

A vendre en bloc, à un amateur sérieux du métier, toutes mes petites barquettes de plaisance, en un parfait bon état.

L. GIAUQUE-RACINE, graveur artistique,
Loueur de bateaux, à Neuchâtel.

Occasion. Pour 415 francs

- 1 bois de lit noyer, 2 places.
- 1 sommier, 42 ressorts, extra.
- 1 matelas crin noir.
- 1 duvet, 1 traversin plumes, 2 oreillers.
- 1 table de nuit noyer.
- 1 commode ou un buffet.
- 1 table ronde ou carrée.
- 6 chaises cannées.
- 1 canapé, 1 glace, 1 régulateur.
- 2 tableaux, 1 table de cuisine, 2 tabourets.

S'adresser à la Halle aux Meubles, rue du Seyon 26.

L-F. Lambelet & Co

17, faubourg de l'Hôpital, 17
NEUCHÂTEL

HOUILLE ET COKE

pour chauffage domestique
Houille, morceaux de Blanzy.
Houille, morceaux de Saarbrück.
Houille, grosse braisette lavée.
Anthracite belge, 1^{re} qualité.
Briquettes de lignite.
Briquettes perforées.
Gros coke lavé pour chauffage central.
Petit coke lavé de Blanzy.
Grelats comprimés (boulets).

Prompte livraison à domicile.
Expédition directe des mines par wagons complets. 8725

Téléphone n° 139.

AVIS DIVERS

PENSION

Dans une honorable famille d'un village, près de Neuchâtel, à proximité de deux stations de chemin de fer et d'un tram, on désire prendre en pension deux ou trois messieurs; conviendrait surtout pour jeunes gens désirant apprendre le français, élèves de l'École de commerce ou employés de bureau. Prix modéré. Ecrire sous N. C. 385 au bureau de la Feuille d'avis.

Hygiène de la Chevelure

M^{me} Emery, spécialiste pour l'hygiène de la chevelure; bons soins contre la chute des cheveux. S'adresser ou déposer les adresses par écrit, rue du Râteau n° 1, au 2^{me}, chez M^{me} Gendre.

Leçons de langues

allemande et anglaise. S'adresser à M^{lle} B. Humbert, n° 13, à Peseux.

Cuisine Populaire

Place du Marché.

Vente à l'emporté

Soupe: 15 c. le litre.
25 c. les deux litres.
Légumes: 15 c. la ration.
25 c. les deux rations.
Viande: 30 c. la ration.
Vin naturel, rouge et blanc, à 40 c. le litre.

Exposition universelle Paris 1900 GRAND HOTEL du Square de l'Exposition et de l'UNION SUISSE

Rue d'Alésia 233-235 — Quartier de Plaisance

A 25 MINUTES DE L'EXPOSITION

SÉJOURS DE 7 JOURS

Prix de 70 à 75 francs (au choix) pour chambre, déjeuner, dîner avec vin, lumière et service. Vins et bières suisses excellents. Personnel de service de nationalité suisse et parlant allemand et français. Les soussignés expédient gratuitement des prospectus aux personnes qui en désirent et fournissent tous les renseignements voulus.

Les personnes qui ne tiennent pas à commander de série, n'en trouveront pas moins bon accueil chez nous, pourvu qu'elles s'annoncent à temps. Les prix et conditions seront stipulés dans chaque cas particulier.

Commerçants et industriels qui se voient obligés de rester en correspondance permanente avec leurs maisons ont le grand avantage de pouvoir donner avant le départ leur adresse de Paris en fréquentant notre hôtel.

WEIBEL & ZINGG,

Berne. — Bureau: Rue de l'Hôpital 55.

Parqueterie Baden

CIOCARELLI & LINK, succ. de C. Thurnheer-Rohn

Parquets en tous genres. — Lames sapin et pitch-pin. — Spécialités: Parquets de luxe et parquets sur bitume.

Représentants à Neuchâtel:

FRITZ SCHRAY

Entrepreneur de menuiserie en bâtiments

ET

FRITZ WETZEL

Parqueteur

Album, prix courant et références à disposition. — Grandes provisions. — Fabrication soignée. H 1622 N

Le Crédit Foncier Neuchâtelois

émet actuellement des

Obligations foncières, intérêt 4 %

à cinq ans de terme en coupures de 500 francs. 9779

La Direction.

Société auxiliaire

DE LA

FABRIQUE D'APPAREILS ELECTRIQUES DE NEUCHÂTEL

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le jeudi 5 avril 1900, à 11 heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel, avec l'ordre du jour suivant:

1. Rapports du Conseil d'administration et du commissaire-vérificateur.
2. Présentation des comptes de 1899 et fixation du dividende.
3. Nomination d'un commissaire-vérificateur et d'un suppléant pour 1900.

Le bilan et le compte de profits et pertes seront, avec le rapport du commissaire-vérificateur, à la disposition des actionnaires, à partir du 26 mars prochain, en l'Etude de MM. Du Pasquier, avocats, rue du Musée n° 4, à Neuchâtel.

Il est rappelé à MM. les actionnaires, qu'ils doivent se présenter à l'assemblée, porteurs de leurs titres ou d'un récépissé en tenant lieu (Art. 15 des statuts).

Neuchâtel, 22 mars 1900.

L'administrateur-délégué:
A. DU PASQUIER.

Institution à remettre

A remettre une bonne institution. Belle situation, nombreux élèves, clientèle choisie et régulière. Adresser les offres au bureau de la Feuille d'avis, sous T. I. 321.

20-30 %

sur le service par

Abonnement

AU
SALON DE COIFFURE

A. WINKER

Avenue du Premier Mars 1

ON DESIRE PLACER

tout de suite
un jeune homme

de 15 à 16 ans, pour quelques mois, à Neuchâtel ou dans une localité du vignoble, soit dans un pensionnat ou chez un instituteur, où il aurait l'occasion de recevoir des leçons de français pour se perfectionner dans cette langue. Indiquer prix et conditions à M. J. M., poste restante, Bienne.

M^{lle} HECHLER, masseuse

Maladie des nerfs. Rhumatisme. Paralysie. Constipation.
Massages avec l'appareil du Dr Simons, de Berlin, pour embellir et rajeunir le visage.
Consultations: lundi, mercredi, vendredi, de 10 à 11 1/2 heures, place Parry 9.

AVIS

Dans un grand et beau domaine dans le canton des Grisons, on reçoit 1-2 jeunes gens désirant s'occuper de travaux pratiques d'agriculture. On parle l'allemand pur.

Adresse: C. de Planta, Canova, Grisons.

PENSIONNAT

du canton de Vaud cherche jeune institutrice sérieuse (brevet 1899-1900) pour enseignement du français et pour la surveillance. Bonne occasion d'apprendre l'anglais dans le pensionnat. Offres et conditions, avec photographies, au bureau de la Feuille d'avis. — Adresse: G. A. L. 390.

Parents

dés. vover leurs fils à bonne carrière n'ont qu'à les placer dans l'Institut Bieber-Schlüfli, Schinznach-Df. (Argovie), qui les prépare pour le comm., les banques, les postes, les télégr. et les chemins de f. allem., ital., angl., sciences comm., musique. Prix t. mod. Nomb. références. Profitez des avantages de l'établissement. Succès et réussite 1880-1900. H 621 Q

On désire donner (O 184 Lz)

en échange

un garçon de bonne famille de la Suisse allemande. Il devrait pouvoir fréquenter de bonnes écoles. S'adresser à M. Affentranger, boulangerie, Reiden (Lucerne).

M^{me} J. SCHWER

sage-femme

avise sa clientèle et le public qu'elle a changé de domicile et habite

Rue du Trésor 1, 3^{me} étage

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Duels parisiens. — Voici quelques détails au sujet de la série de duels dont une dépêche faisait mention lundi.

M. le comte de Lubersac, membre de la Ligue de la patrie française, et antisémite, adressait la semaine passée au jeune Robert de Rothschild, élève de l'école des mines, une lettre injurieuse. Cette lettre invitait M. de Rothschild à vider par les armes une querelle existant depuis quelques années entre lui et le comte de Lubersac. M. de Rothschild constitua ses témoins, mais le terrible mangeur de juifs Lubersac sentit fraîchir son ardeur guerrière devant cette prompt réponse et refusa le combat sous prétexte que son adversaire n'était pas majeur. M. de Rothschild, outré, adressa à son tour une lettre outrageante à son adversaire. Des correspondances furent échangées entre les témoins et au lieu d'un duel on en eut plusieurs en perspective aujourd'hui:

1. Entre M. de Saint-Alary, témoin de M. de Rothschild, et le comte de Dion, témoin de M. de Lubersac; 2. entre M. Michel Ephrussi et le comte de Lubersac; 3. entre le comte de Lubersac et M. Edouard de Rothschild, père de Robert. M. Ephrussi était mis en cause avec grossièreté par le comte de Lubersac dans la lettre qui servit de genèse à cette affaire.

Une statue en or. — On vient de couler la statue en or, dont nous avons déjà parlé, de Mlle Maude Adams, l'actrice américaine; cette statue est destinée à l'Exposition de Paris. Elle est l'œuvre de Mlle Bessie Vonnoh et représente Mlle Adams en «Jeune fille américaine», dans une pose simple, les bras tombant le long du corps, et portant un costume de soirée ordinaire; la chevelure, descendant presque sur les sourcils, est arrangée dans le genre particulier adopté par Mlle Adams pour sa coiffure, et la ressemblance est parfaite. La statue, qui a six pieds de haut avec son piédestal, pèse 712 livres; on estime qu'elle contient pour 187,000 dollars de métal, dont 125,000 dollars d'or, le reste étant un alliage d'argent et de cuivre. Bien entendu, la statue n'est pas massive, autrement son poids serait beaucoup plus considérable. Dès qu'elle sera sortie du moule, la statue sera achevée et partira pour Paris le 20 avril; elle doit figurer à l'Exposition universelle dans le palais de l'Optique.

Pour une soupe de haricots. — Mme Dumoulin, qui comparassait l'autre jour pour vol de haricots devant la 9^e chambre correctionnelle de Paris, est âgée de 42 ans, elle a eu vingt et un enfants; elle s'avance à la barre avec son vingt et unième dans les bras, et explique ainsi son affaire:

«J'étais enceinte. J'ai eu envie de manger une soupe aux haricots; comme je fais le métier de les écosser, les haricots, et que je n'aurais pas eu assez d'argent pour en acheter, puisque je gagne six sous par jour, j'en ai pris trois litres.»

Le tribunal a condamné la femme Dumoulin à quarante-huit heures de prison. C'est dur.

Terrible collision. — On télégraphie de Vladikaukaz qu'un train-poste et un train de marchandises se sont rencontrés entre la station de Grosnyj et celle d'Alchanuurt. Un wagon de pétrole a pris feu. Les mécaniciens des deux trains, les employés de la poste et de nombreux voyageurs ont péri dans cet accident.

Nouveau paradis terrestre. — Un fermier de Montana, aux Etats-Unis, possède une ferme splendide sur le penchant d'une colline que baigne un clair ruisseau. Il est riche, il a des loisirs, mais il est célibataire.

Depuis longtemps il rêvait de transformer sa ferme en paradis terrestre. Aujourd'hui, il est décidé à mettre son projet à exécution. Ce sera, autant que possible, une copie fidèle du paradis terrestre tel que le dépeint la Bible. Arbres, clairs ruisseaux, lacs, fleurs de toute espèce et abeilles pour les butiner. M. Desherbes y introduira aussi toutes les bêtes possibles, pourvu qu'elles ne soient pas trop sauvages. Il sera naturellement l'Adam de ce nouvel Eden; il n'y manquera qu'une gentille Eve dont le port gracieux et les blondes tresses puissent s'harmoniser avec ce jardin enchanteur. Desherbes a donc fait insérer, dans les journaux, l'annonce suivante:

«On demande une jeune fille chrétienne, douce et bonne, portant le nom d'Eve, qui veuille bien se marier avec un nouvel Adam vivant dans un magnifique paradis terrestre. — Inutile de répondre si l'on ne porte pas le nom d'Eve.»

Une intéressante expérience. — On vient d'inaugurer dans les écoles publiques de garçons et de jeunes filles de Syracuse (Etat de New-York) un système d'autonomie scolaire assez curieux.

D'après ce système, l'école est envisagée comme une cité; les élèves en sont les citoyens et élisent entre eux un maire, un conseil municipal, des magistrats, et jusqu'à des policemen. Le directeur et les maîtres n'ont plus à s'occuper des questions d'ordre et de discipline. C'est affaire à l'administration constituée par les élèves.

Les conseillers et conseillères se réunissent une fois par semaine. Le tribunal siège deux fois, juge tous les cas d'indiscipline: dissipation, paresse, jurons et batailles et applique les réprimandes et les peines du piquet, de la retenue et de la quarantaine ou isolement des autres écoliers.

Les maîtres ne comparaissent que comme témoins et n'ont pas voix au chapitre pour le prononcé des sentences à l'exécution desquelles veillent les policemen.

Le conseiller, ou la conseillère, reconnu deux fois coupable d'une faute est chassé du conseil municipal.

Un rapport du directeur de l'école Montgomery dit que le système d'école-ville fonctionne parfaitement et vante beaucoup cette innovation qui prépare ou ne peut plus pratiquement les enfants à leur rôle futur de politiciens, d'administrateurs et de citoyens.

NOUVELLES SUISSES

BERNE. — La commission du Grand Conseil chargée de l'examen du projet de loi sur les impôts directs s'est réunie lundi afin de fixer définitivement le texte du projet qui devra être soumis au Grand Conseil. Le gouvernement a donné en principe son adhésion au projet élaboré par la commission, il y a environ une année. Toutefois, il considère comme nécessaire une modification de l'échelle des contribuables, parce que, autrement, la diminution des recettes serait trop considérable. La commission avait proposé, en effet, de décharger sensiblement la propriété rurale, les petites fortunes et les petits revenus.

VAUD. — Voici des détails sur un terrible incendie qui s'est produit samedi à Grandcour, entre Payerne et Chevroux.

Le feu a pris vers 9 1/4 h. du soir, dans une grange, par suite d'une imprudence. En un clin d'œil, vu la bise qui faisait rage, il s'est communiqué aux maisons contiguës, qui formaient tout un pâté, au cœur même du village, en face de l'église. Malgré la rapidité des secours (des pompes étaient accourues aussitôt de partout à la ronde) il n'a pas été possible de sauver les bâtiments atteints. Huit maisons ont ainsi été détruites de fond en comble avec le mobilier et de très grandes quantités de fourrages.

Par un caprice de la bise, l'élément destructeur a épargné une école et une maison particulière qui se trouvaient à deux pas du foyer de l'incendie, et s'est attaqué en revanche à deux bâtiments beaucoup plus éloignés, qu'il a réduits en cendres. Les étincelles volaient en quantité énorme par dessus le village; aussi les tranches de la population ontelles été effroyables. Tout le monde a été sur pied, jusqu'à l'aube, prêt à fuir. A quatre heures du matin, de grandes flammes s'élevaient encore du pâté de maisons. Deux ou trois des bâtiments incendiés étaient d'importantes constructions.

Plusieurs personnes âgées ou malades ont fui sans avoir eu le temps de se vêtir. Le bétail, à part un porc, a été sauvé. Bien que l'école n'ait pas flambé, elle a subi d'assez sérieux dégâts à l'une de ses façades.

À la suite de cet incendie, treize familles sont sans abri. Plusieurs veuves et des familles nécessiteuses sont ainsi dans une grande détresse.

RÉSULTAT DES ESSAIS DE LAIT

à Neuchâtel-Ville

du 26 au 31 Mars 1900

NOMS ET PRÉNOMS DES LAITIERS	Butyromètre grammes p. litre	Lactosédimètre
Chollet, Paul	37	32
Freiburghaus, Samuel	37	34
Jeanneret-Robert	35	32
Geiser, Henri	40	33
Von Almen, Henri	40	34
Moser, Gottfried	39	32
Monney, Ernest	40	34
Schmidberger, Jean	37	33
Schuppach, Michel	35	34
Breton, Antoine	35	33
Godel, Henri	34	32
Smith, Auguste	32	33
Montandon, Paul	37	33
Eymann, Ida	35	33
Bonjour, Herbert	34	33
Infer, Fritz	37	34
Bertschi, Fritz	36	33
Isenschmidt, Christian	33	33

Art. 9 du Règlement: Tout débitant dont le lait contiendra moins de 29 grammes de beurre par litre, payera une amende de quinze francs.

Direction de Polina.

IMPR. WOLFRATH & SPERLÉ